

## La Vallée des Roses

### Descriptif

Nous partons explorer les splendides paysages des vallées perchées du Haut-Atlas. Nous parcourons à cheval la palmeraie de Skoura, puis de jolies oasis pour rejoindre la Vallée des Roses où se nichent les extraordinaires jardins de l'Atlas. Une randonnée proposant des paysages variés : montagnes, oasis, villages berbères, kasbahs en terre, gorges, canyons et vallées ouvertes.

Cette randonnée est proposée au printemps, à la période de la floraison des roses, ainsi qu'à l'automne (avec donc moins de roses écloses).



### Programme

**Jour 1 :** vol vers Ouarzazate, accueil à l'aéroport et transfert à l'hôtel. En fonction de l'heure d'arrivée, visite possible de la kasbah de Taourirt, ancienne résidence du pacha de Marrakech. Dîner et nuit à l'hôtel.

**Jour 2 :** transfert à l'oasis de Skoura, point de départ de la randonnée. Distribution des chevaux, préparation, et en selle! Nous commençons par la traversée de la palmeraie jusqu'à une oasis pour le déjeuner. Dans l'après-midi, nous parcourons un plateau désertique jusqu'au pied de l'Atlas où nous attend notre premier bivouac.



**Jour 3 :** en direction de la vallée d'Ait Ahmed, nous traversons plusieurs hameaux de la tribu d'Imghrane, en longeant la chaîne de l'Atlas. Pause-déjeuner sur un plateau avec une belle vue. Nous reprenons ensuite une piste entre deux montagnes, nous traversons plusieurs villages avant d'arriver à Taoujgalt, lieu de notre bivouac.

**Jour 4 :** nous remontons le lit d'un oued et traversons plusieurs villages de la tribu d'Ikandoulne. Après le déjeuner, nous traversons un plateau où chênes-verts et genévriers abondent, jusqu'à la vallée de Ouzighriout, site de notre bivouac.

**Jour 5 :** nous chevauchons dans la plus belle vallée du Haut-Atlas central : la vallée des Roses. Nous passons dans des gorges profondes, puis nous pouvons admirer les fameuses kasbahs en pisé, marque de la richesse des Berbères. Déjeuner à Boutaghar. L'après-midi, nous descendons la vallée du Mgoun avec ses villages pittoresques, jusqu'au village de Hdida.

**Jour 6 :** nous continuons notre chemin le long de la vallée des Roses jusqu'à Kelaat Mgouna pour le déjeuner. Kelaat Mgouna est la capitale de la rose au Maroc, chaque année début mai a lieu le *mousssem*, le festival des roses. Dans l'après-midi, nous rejoignons la vallée du Dades, appelée la vallée des Mille Kasbahs. Un bivouac au bord de la vallée est organisé.

**Jour 7 :** dernière étape à cheval dans la vallée des Roses. Après le déjeuner, transfert retour à Ouarzazate. Dîner et nuit à l'hôtel.

**Jour 8 :** après le petit-déjeuner, transfert à l'aéroport de Ouarzazate pour le vol de retour.



Départ	Retour	Prix hors vols	Prix vols compris
11.11.2018	18.11.2018	860 €	1 190 €
21.04.2019	28.04.2019	820 €	1 130 €
28.04.2019	5.05.2019	820 €	1 130 €

Durée totale	Jours à cheval	Niveau équestre
8	6	Intermédiaire

Langue	Confort
Français	Baroud



## Informations pratiques

### Conditions de randonnée

Randonnée itinérante dans le sud marocain. 2 nuits d'hôtels en chambres doubles, 5 nuits en tentes de 2 personnes. Bagages transportés d'étape en étape par un véhicule logistique. Cuisine traditionnelle berbère délicieuse et variée.

### Bagages

Un sac de voyage souple (éviter les valises rigides) limité à 20 kg, tout supplément facturé par la compagnie aérienne étant à votre charge.

Paquetage conseillé : 2 culottes d'équitation, boots et minichaps conseillées, sac de couchage, pull, chemises et T shirts, veste ou blouson, coupe-vent, tenue de détente, babouches ou claquettes, chapeau ou casquette, lunettes de soleil, maillot de bain, trousse de toilette, serviette de toilette, lingettes parfumées, papier toilette, crème solaire, lampe électrique frontale, couteau de poche (impérativement dans le bagage de soute), gourde, appareil photo.

Il est recommandé de porter un casque (non fourni) pour la pratique de l'équitation (norme NF EN1384), chacun agissant en ce domaine en conscience et liberté.

### Climat

A Ouarzazate, les températures minimales (au point du jour) et maximales (après-midi) moyennes sont : janvier 3-17°, février 5-19°, mars 9-22°, avril 12-26°, octobre 14-27°, novembre 8-21°, décembre 4-17°.

### Formalités

Pour les ressortissants de l'UE et de Suisse, le passeport en cours de validité est nécessaire.

### Prix

Le prix comprend la randonnée équestre, les billets d'avion, les nuits d'hôtel en chambres doubles, les campements en tentes, les transferts, tous les repas durant la randonnée.

Le prix ne comprend pas l'assurance multirisques, les pourboires, les dépenses personnelles, le déjeuner du jour 8 en cas de départ dans l'après-midi.

Le prix est établi sur la base d'un nombre minimal de 4 cavaliers.

### Pourboires

Il est d'usage, mais naturellement facultatif, que chaque cavalier laisse un pourboire de l'ordre de 100 à 300 dirhams (10 à 30 €) par membre de l'équipe d'accompagnement (guides et équipe logistique).

### Poids

Tout cavalier de plus de 85 kg est prié de nous consulter avant l'inscription.

### Inscription

L'inscription sera effective à réception du bulletin d'inscription rempli et signé, accompagné d'un acompte de 30% du prix du voyage : chèques à l'ordre de Cavaliers du Monde, CB sur le site Internet ou chèques-vacances. Le solde est dû 45 jours avant le départ.





### Assurance

Tout participant doit être couvert par une assurance couvrant l'assistance et le rapatriement. Pour les cavaliers disposant déjà d'une telle assurance (carte de crédit, assurance multirisques, etc.), il suffit d'en indiquer les coordonnées sur le bulletin d'inscription. Dans les autres cas, nous proposons une assurance Europ Assistance dont la prime est de 3% du prix du voyage.

### Conditions générales de vente

Les conditions générales de vente répondent au décret n° 94-490 du 15 juin 1994, pris en application de la loi n° 92-645 du 13 juillet 1992.

### Conditions particulières

Toute inscription à nos randonnées implique l'adhésion à nos conditions générales et à nos conditions particulières, dont chacun reconnaît avoir pris connaissance.

Annulation de notre part : si le nombre d'inscrits est insuffisant, la randonnée peut être annulée à notre initiative au plus tard 31 jours avant la date de départ prévue. Dans ce cas précis, les inscrits seront intégralement remboursés, sans pour cela pouvoir prétendre à une indemnité.

La spécificité des randonnées équestres implique que nous nous réservons le droit de ne pas accepter une personne qui ne présente pas les capacités équestres ou physiques lui permettant de participer sans risque à nos randonnées.

Annulation de la part d'un inscrit : les annulations qui nous sont communiquées au moins 61 jours avant la date de départ prévue donnent lieu à un remboursement du montant réglé, déduction faite de la partie non remboursable du billet d'avion, de l'éventuelle prime d'assurance et de frais de dossier de 80 € par personne.

Au-delà de cette date, les frais d'annulation sont :

- Entre 60 et 31 jours : 25% du prix de la randonnée hors vols, plus la partie non-remboursable du billet d'avion.
- Moins de 31 jours : 100% du montant facturé, déduction faite de la partie remboursable du billet d'avion.

Toute randonnée interrompue pour raison de santé est susceptible de faire l'objet d'une indemnisation des journées non effectuées par votre assurance assistance-rapatriement, si vous avez spécifiquement souscrit cette garantie.

En revanche, toute interruption volontaire du participant en cours de randonnée n'ouvre droit à aucun remboursement. Il en est de même en cas d'exclusion pour incapacité physique ou équestre.

Nulle contestation du prix de la randonnée ne pourra être prise en compte après celle-ci, il incombe à chaque participant d'estimer avant le départ si le prix de la randonnée lui convient.

Responsabilité des participants : les espaces sauvages que nous parcourons à cheval sont relativement éloignés des centres de secours. Cette donnée constitue naturellement un risque que les participants reconnaissent avoir pris en compte avant d'entreprendre ce type de randonnée.

### Tourisme Responsable

Cavaliers du Monde a été en 2009 le septième tour-opérateur en France labellisé Tourisme Responsable par AFNOR Certification, et l'unique tour-opérateur équestre.

